



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111105

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/11/2024 12H10 C:025094 I:24411  
V/REF : 970222  
V/Email reçu le Jeudi 14/11/2024 a 12H10

SEMCODA  
Agence de Trévoux  
Le Grandiflora  
21 RUE DES MAGNOLIAS  
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02772  
IMMEUBLE : LA ROUETTE -2772  
125/583, RUE DE LA ROUETTE  
LES BERGERONNETES  
01600 MASSIEUX

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: M\_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N°176 ROUETTE-LOGEMENT DVACANT SOUS PASS-1ER ETAGE-EX FABRE

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE LA PORTE DU PLACARD DU HALL ET DE LA  
CHAMBRE 2

Donneur d'ordre : Mme M TOUCHE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 25/11 A 09H15 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT SOUS PASS AU 1ER ETAGE

REGLAGE DE TOUTES LES ROULETTES DE 4 PORTES DE PLACARD

DEPOSE DES CHEVEUX ET POILS DE CHAT QUI BLOQUAIENT LES ROULETTES

- REGLAGE ET GRAISSAGE DES 4 PORTES

CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 25/11/24 a 15H25 Mme M TOUCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif      | N°BT | P.U.  | HT     |
|----------|----------------------------------------|------|-------|--------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01 | 2    | 70,79 | 70,79  |
| 4,00     | MS00021-Ajustage porte int./plac./pal. | 2    | 50,57 | 202,28 |

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - [centreappels@servimo.fr](mailto:centreappels@servimo.fr)

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4111105**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 273,07        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 27,30         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>300,37</b> |

**Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 970222 du 14/11/2024

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE TREVOUX  
21, rue des Magnolias  
Le Grandiflora  
01600 TREVOUX  
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

176 RUE DE LA ROUETTE  
LES BERGERONNETTES  
01600 MASSIEUX

### Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

02772-00004-00002-00011 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

### Délai

Date limite exécution : 29/11/2024

### Observations

**LOGEMENT SOUS PASS TRAVAUX**

**MUTATION DU 04/11/2024**

**LS FABRE**

**LE SEMCODA VACANT**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                       | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA     | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|--------|------------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                 | 1,00 | 70,79 | 70,79  | 7,08       | 77,87     |
| MS00023 Réglage de porte coulissante de placard<br>refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage,<br>graissage des pièces enmouvement, y compris toutes<br>sujétions | 2,00 | 50,57 | 101,14 | 10,11      | 111,25    |
| PLACARD HALL + CHAMBRE 2                                                                                                                                                    |      |       |        |            |           |
|                                                                                                                                                                             |      |       |        | Total H.T. | 171,93    |
|                                                                                                                                                                             |      |       |        | Total TVA  | 17,19     |
|                                                                                                                                                                             |      |       |        | Total TTC  | 189,12    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5



## Bon de Commande

N° : 970222 du 14/11/2024

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE TREVOUX  
21, rue des Magnolias  
Le Grandiflora  
01600 TREVOUX  
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par TOUCHE Manon le 14/11/2024

**Le Responsable**  
**Nom et Signature**

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE TREVOUX**



**S.E.M.CO.D.A**

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **176 RUE DE LA ROUETTE LES BERGERONNETES 01600 MASSIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **TREVOUX**

le **14/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 970222